



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 49296

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la procédure de choix des pays, pour les manifestations « L'année de la Turquie en France » pour 2009, par exemple. En effet, ces moments culturels rencontrent des succès populaires et d'affluence forts et constituent aussi des preuves concrètes d'amitié entre deux pays, dont la France. Ces manifestations « L'année de x... en France » devraient donc donner lieu à une programmation concertée qui permette sur plusieurs années d'envisager des lignes directrices sur les orientations de notre développement culturel et diplomatique. Cette programmation se devrait de ne pas rester uniquement au bon vouloir de l'exécutif, mais devrait aussi recevoir les suggestions du Parlement, des personnalités du monde de la culture et des affaires étrangères. Le Chef de l'État prendrait sa décision dans un éventail de propositions sur lequel un accord se serait prononcé. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition de programmation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49296

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4749

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)